

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 23 octobre 2023

Présents :

- METTAVANT Bernard
- MICHEL Rémi
- MILET Jean-Claude
- REYTER Colette
- SCHMIT Elisabeth
- SECRET Eric
- VICH Vincent
- THIRY Frédéric
- JEANNIN Nicolas
- VICH Valérie

Monsieur le maire constate que le quorum est atteint.
Conformément à l'article L2121.5 du code général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.
Eric SECRET est désigné pour remplir cette fonction, qu'il accepte.

Délibérations :

- Lors de la réunion du conseil du 25 septembre 2023 il avait été décidé d'engager le remplacement des fenêtres du grand logement de la mairie, vu le montant des devis, 14000 € par Haxel et 11800 € par BFB, le maire propose de remplacer en même temps les fenêtres du petit logement, pour un montant de 8000 € par BFB.

La délibération est adoptée avec 1 abstention et 9 votes pour.
Vu le montant des devis, l'entreprise BFB est retenue pour ce chantier.

Affaires diverses :

- Le maire a reçu une demande de dispense de taxe d'assainissement pour des volumes d'eau qui ne sont pas rejetés au réseau collectif. Il ne peut être donné une suite favorable à cette demande, car une demande similaire avait déjà été rejetée par le passé. La seule possibilité de ne pas acquitter la taxe d'assainissement sur la totalité des volumes consommés est de disposer de 2 compteurs d'eau.
- L'idée de création d'un parking rue de l'Eglise est abandonnée car une partie du terrain envisagé est privée et non communal.
- L'expropriation des terrains pour l'élargissement du Chemin du Charot devrait être prochainement officialisée, avec la signature des actes chez le notaire avant la fin de l'année.
- L'exploitation des parcelles de bois 2, 5 et 10 a été adjugée pour une valeur de 21000 €.

MICHEL RÉMI

